



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 87722

Texte de la question

Mme Geneviève Gaillard souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la motion de l'union syndicale des retraités CGT des Deux-Sèvres. Cette motion souligne l'exigence urgente d'un arrêt de la dégradation du pouvoir d'achat des retraités. Les revendications portent sur une revalorisation des retraites de base et des retraites complémentaires, une augmentation notable des basses pensions, l'indexation du minimum de pension sur le SMIC. Par ailleurs, les retraités CGT des Deux-Sèvres demandent à ce que le contrat nouvelle embauche, le contrat première embauche ainsi que l'accord sur l'emploi des seniors soient retirés afin que l'insécurité sociale mise en place par ces dispositifs ne devienne pas le mode d'existence de tout salarié. Aussi, elle lui demande de lui indiquer s'il entend tenir compte de ces revendications et prendre les mesures nécessaires afin d'y répondre.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gaillard](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87722

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 2006, page 2342